

au grade de maître le 3 juin 1938 : il a donc été initié deux ou trois ans plus tôt, soit en 1935 ou 1936. Lors de la tripartition de sa loge mère, le 20 mars 1949, il choisit de rejoindre la loge Action et Solidarité n° 3, dont il devint ainsi l'un des membres fondateurs. Nul mieux que lui n'incarnerait le programme de cet atelier, en « dépannant » souvent certains de ses élèves du Conservatoire lorsque ceux-ci traversaient des moments difficiles ; le signataire de ces lignes peut en témoigner, pour avoir été soutenu financièrement par Pierre Moulaert à de nombreuses reprises, avec autant de générosité que de discrétion.

L'œuvre de Pierre Moulaert n'est pas très abondant, mais est d'une très grande qualité d'écriture et d'une belle élévation de pensée. Il comprend une vingtaine de musiques de scène, dont cinq pour des pièces de Shakespeare : *Richard II* (1961), *Hamlet* (1965), *Roméo et Juliette* (sans date), *Henri V* (sans date) et *Jules César* (sans date) ; trois pour des pièces de Paul Willems : *Peau d'ours* (1958), *Berevel* (1965) et *Air barbare et tendre* (sans date) ; une pour Michel de Ghelderode : *Barrabas* (sans date), une pour Jean Cocteau : *Renaud et Armide* (sans date), sans parler d'une version pour des pièces plus classiques du répertoire français, telles que *Le Bourgeois gentilhomme* de Molière et *Pelléas et Mélisande* de Maeterlinck. Pour le cinéma, il a travaillé, entre autres, pour Henri Stock (*Symphonie paysanne*, 1945) et André Cauvin (*Bongolo*, sans date). Parmi ses œuvres les plus connues, on retiendra un *Quatuor à cordes* (1956), primé par la Province de Brabant, un *Concertino pour flûte, hautbois et orchestre à cordes* (1954) et ses *Séquences pour orchestre* (1964), son dernier opus, qu'il eut le bonheur de voir créé à la Société philharmonique de Bruxelles par André Cluytens à la tête de l'Orchestre national de Belgique.

Notons, pour terminer, que sa veuve a fait don de l'ensemble de ses manuscrits à la section Musique de la Bibliothèque royale de Belgique, où ceux-ci peuvent être consultés.

Conservatoire royal de Bruxelles, Matricule des étudiants ; matricule des professeurs ; dossiers des professeurs (P 009). – Centre de documentation maçonnique de Grand Orient de Belgique, à Bruxelles, Documents relatifs aux loges « Action et

Solidarité » et « Action et Solidarité n° 3 ».

CeBeDeM et ses compositeurs affiliés, vol. 2, Bruxelles, 1980, p. 78-80. – Marie, réédition en fac-similé avec préface de P.-Y. Soucy, Bruxelles, 1993. – Th. Levaux, *Dictionnaire des compositeurs de Belgique du Moyen Âge à nos jours*, Ohain-Lasne, 2006, p. 453-454.

Paul Raspé

MOULAERT, *Raymond*, Auguste, Marie, compositeur, pianiste, pédagogue, né à Bruxelles le 4 février 1875, y décédé le 18 janvier 1962.

Au Conservatoire royal de Bruxelles, il suit les cours d'Arthur De Greef pour le piano, de Gustave Huberti et de Joseph Dupont pour l'harmonie écrite, d'Edouard Samuel pour l'harmonie pratique et d'Edgar Tinel pour le contrepoint et la fugue. Initié à l'instrumentation et à l'orchestration par Martin Lunssens, Raymond Moulaert choisit d'être autodidacte dans le domaine de la composition. Organiste et pianiste, il met ses talents au service du Théâtre de la Monnaie de 1898 à 1912, en tant que répétiteur. Il s'affirme ensuite comme pédagogue, en enseignant pendant quarante-trois ans dans l'institution qui l'avait formé. Il y occupe successivement les fonctions de moniteur d'harmonie, de professeur de lecture à vue, de titulaire du cours de piano parallèle au cours d'orgue, de professeur d'harmonie pratique, puis, entre 1927 et 1940, de professeur de contrepoint, cours dans lequel son enseignement s'affirmera le plus. De 1918 à 1938, il a également dirigé l'École de musique de Saint-Gilles, tandis qu'entre 1939 et 1943, il se distingue en tant que professeur d'harmonie et de composition à la Chapelle musicale Reine Elisabeth.

Cultivé, il se fait aussi remarquer par ses écrits, en collaborant en 1923 et 1924 à la revue *La Belgique musicale*, aux côtés de Joseph Jongen et de Paul Collaer. Passionné par la musique du passé, il n'hésite pas à participer au vaste projet de l'édition des œuvres complètes de Lully, mené par le musicologue français Henry Prunières, s'impliquant en 1932 dans la publication de l'*Alceste*, en réalisant le continuo et en réduisant l'orchestre.

En 1955, Raymond Moulaert devient membre de l'Académie royale de Belgique. Dans ce cadre, il rédige deux notices biographiques publiées dans l'*Annuaire* de l'Académie, l'une consacrée à François Rasse (1959), l'autre à son professeur Martin Lunsens (1961). Partageant sa longue carrière entre le professorat et la composition musicale, il se voit décerner en 1958, par le gouvernement belge, le Prix quinquennal, couronnant l'ensemble de son œuvre et célébrant le rôle important qu'il a joué dans la vie culturelle belge.

En tant que compositeur, Raymond Moulaert s'inscrit d'abord dans une lignée franckiste qu'il élargit très jeune, se découvrant rapidement un attrait pour les œuvres de Fauré, Debussy et Ravel, puis pour celles de Stravinsky et Bartók. A partir de ses découvertes, combinées à celles faites dans l'étude de la musique ancienne, Moulaert élabore son propre style, où la forme se doit d'être limpide, avec des articulations claires, où les lignes mélodiques se veulent naturelles et où l'harmonie se pense sans surcharges. Au travers d'une petite centaine d'opus, dont les premiers datent de 1903, il aborde tour à tour l'art vocal, où il fait montre de sa connaissance profonde des modes anciens et du contrepoint, la musique symphonique et concertante, le répertoire pour orchestres d'harmonie, ainsi que la musique de chambre. Si la majorité de ses compositions seront éditées par le Cebedem (Centre belge de documentation musicale), Moulaert voit certaines de ses œuvres sortir des presses des Bruxellois Lauwerijns, Vriamont, Brogneaux et Oertel, de la firme berlinoise Bote und Bock, de la londonienne Chester et de la parisienne Sénart.

Au chapitre instrumental, il convient de mettre en évidence la *Symphonie de valse* (1936), composée de cinq parties basées sur un argument chorégraphique, imaginé par Moulaert lui-même, et qui laisse transparaître l'influence de Ravel et de ses *Valses nobles et sentimentales*. Postérieure, la longue *Symphonie de fugues* (1942-1944) s'ordonne dans une structure rigoureuse et n'est pas sans rappeler l'écriture de Bartók. Pour orchestre, il compose également une *Passacaille* (1931), des *Etudes symphoniques* (1943) et des *Variations symphoniques* (1952). Moulaert aime à écrire pour des formations d'harmonie : *Fanfare*

d'honneur (1920) ; *Appels pour un tournoi de chevalerie* (1923) ; *Fanfare pour une corrida* (1930) ; *Fanfarses* (1930) ; *Springdans* (1930). Il est aussi l'auteur de plusieurs œuvres concertantes : *Thème et variations* pour trompette et orchestre (1910) ; *Concertino* pour trompette et orchestre (1937) ; *Concerto* pour piano et orchestre (1938), dont les trois mouvements s'enchaînent (Variations - Lied - Final) ; *Rhapsodie écossaise* pour clarinette et orchestre (1940) ; *Tango-caprice* pour saxophone alto et orchestre (1942) ; *Eroica* pour cor et orchestre (1946) ; *Légende* pour flûte et orchestre (1951).

Dans le domaine de la musique de chambre, les vents sont également fort présents, avec un *Andante* en fa pour quatre cors (1903) et un *Andante, fugue et final* (1907) pour hautbois, hautbois d'amour, cor anglais et heckelphone, dont il réalise également une version pour quatuor de saxophones. Il compose aussi une *Suite* pour trois trombones (1939). Il écrit pour diverses configurations : *Sextuor* pour piano, flûte, hautbois, clarinette, cor et basson (1925) ; *Divertimento* pour violon, alto et violoncelle (1936) ; *Choral varié* pour quatre violoncelles (1937) ; *Sonate en forme de passacaille* pour violoncelle et piano (1941) ; *Concert* pour flûte, hautbois, clarinette, cor, basson et harpe (1950). Le répertoire pour piano seul n'est pas absent : *Sonate* en fa dièse majeur (1917) ; *Toccata* en ré majeur (1938) ; *Ciels : variations pour piano* (1938) ; trois *Etudes-paraphrases* pour piano, d'après les *Caprices* pour violon seul de Paganini (1938). Pour orgue seul, Moulaert compose une *Sonate* en ré mineur (1907), *Deux pièces* (1910), *Trois poèmes bibliques* (1916-1920), *Alleluia victimae paschali laudes* (1927), *Deux fugues* (1929), *Pastorale* (1929) et un *Prélude et choral* (1948).

La production vocale de Raymond Moulaert témoigne à la fois de sa grande sensibilité et de son érudition littéraire. Le compositeur excelle dans l'écriture de la mélodie. Son ouvrage le plus réussi dans le genre, les cinq cycles de *Poèmes de la Vieille France* (1917-1943), rappelle Fauré et Debussy et met en musique, pour voix seule, voix et accompagnement instrumental ou chœur *a cappella*, des textes datant du Moyen Age au XVII^e siècle, avec notamment des pages de Ronsard et Villon. Moulaert aime composer

non seulement sur des anciens textes français mais aussi néerlandais (proposant *Zes Oud-Nederlandse gedichten* pour voix avec accompagnement de piano, 1952), italiens, allemands et anglais. Il s'intéresse également à des auteurs plus récents ou contemporains, composant sur des poèmes de Paul Verlaine (recueil *Vingt mélodies et poèmes*, avec accompagnement de piano, 1914-1917), de Tristan Klingsor (*L'escamoteur*, 1921, et le triptyque *Le jardin de ma tante*, 1921, où la voix est rejointe par deux flûtes, un hautbois, deux clarinettes, un basson, un cor, un alto, un violoncelle et une contrebasse) et de Maurice Carême (recueil de dix mélodies *L'eau passe*, voix sans accompagnement, 1952). Certaines compositions sont destinées aux chœurs (recueil *Lanterne magique*, 1947, poèmes de Maurice Carême).

Proche de la famille royale, Moulaert compose à plusieurs reprises des œuvres de circonstance. En 1930, il écrit un *Hommage à Léopold II*, publié à l'occasion du centenaire de l'indépendance de la Belgique, conçu pour chant (paroles d'Auguste Vierset) et publié à Bruxelles pour l'occasion par les éditeurs Schott frères. En 1956, il participe à un hommage collectif rendu à la reine Elisabeth de Belgique à l'occasion de son anniversaire, en composant une fanfare dont le manuscrit est joint à d'autres pièces du même genre, pour former un volume relié intitulé *Fanfarses* et dans lequel son nom côtoie notamment celui de Francis de Bourguignon, d'Armand Marsick, de Marcel Poot et de son fils Pierre, également compositeur.

Enfin, au chapitre religieux, Raymond Moulaert est l'auteur d'une *Messe* pour chœurs *a cappella* (1949). A la fin de sa vie, il s'attelle également à la composition d'un oratorio consacré à saint Jean-Baptiste. L'œuvre restera inachevée, tout comme un *Ave verum* pour chœur et orchestre, dont le manuscrit autographe est conservé dans les collections musicales de la Bibliothèque royale de Belgique. Cette institution rassemble également de Moulaert une dizaine de partitions autographes, des notes de cours, ainsi qu'une cinquantaine de partitions imprimées.

P. Moulaert, *Raymond Moulaert*, dans *Catalogue des œuvres de compositeurs belges*, vol. 8,

Bruxelles, 1954. – R. Wangermée, *La musique belge contemporaine*, Bruxelles, 1959, p. 124-125. – Raymond Moulaert, dans *Annuaire du Conservatoire royal de musique de Bruxelles*, LXXXV, 1962, p. 39-41. – P. Tinel, *Raymond Moulaert*, dans *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, t. 129, 1963. – T. Levaux, *Moulaert, Raymond*, dans T. Levaux, *Dictionnaire des compositeurs de Belgique du Moyen Âge à nos jours*, Ohain-Lasne, 2006, p. 452-453. – H. Vanhulst, *Moulaert, Raymond*, dans *Grove Music Online*, www.oxfordmusiconline.com.

Marie Cornaz

MUNDELEER, Georges, Henri, avocat, homme politique libéral, né à Ixelles (Bruxelles) le 4 avril 1921, décédé à Knokke-Heist le 7 septembre 2001.

Georges Mundeleer est le fils de Léon (dit Léo), avocat, homme politique libéral, plusieurs fois ministre (Défense nationale, Instruction publique, Classes moyennes) dans l'immédiat après-guerre, et de Georgette Scheys. Ressemblant physiquement à son père de manière étonnante, Georges Mundeleer s'inscrit dans la foulée paternelle. Pendant la guerre, il s'engagea volontairement à la Royal Navy où il fit preuve d'un grand courage. Après ses études de droit à l'Université libre de Bruxelles, il se lança en politique dans le parti libéral. Il fut élu conseiller communal à Ixelles en 1946, échevin en 1965. Depuis 1960, il remplaçait Lucien Cooremans comme député, suite à la démission de son mandat parlementaire du premier magistrat de la capitale.

Quand il devint secrétaire du bureau de la Chambre en 1963, il déclara à la tribune, suscitant l'hilarité générale : « Certes, mon père a été plusieurs fois ministre mais il n'a jamais été comme moi secrétaire de la Chambre ! ». Il sera coutumier de telles réparties souvent fort drôles car il avait un sens de l'humour peu commun, mais dérapait parfois dans des calembours dignes des Surréalistes...

Libéral viscéral, laïc, maçon à la loge Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès Réunis, il mena durant des dizaines d'années une guérilla contre son « meilleur ennemi intime », Albert Demuyter, bourgmestre libéral d'Ixelles et sénateur, également fils d'un ministre, le célèbre aéronaute Ernest Demuyter. Les deux